Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/07/2024 - 19171 - 2012 B 00525 - 749 843 090 - ABOKINE

CAPEXIA

Christophe PUIG
Patrice LE ROUX

SAS ABOKINE

2 avenue des Jades
44300 NANTES

Rapport Comptable au 31/12/2022

Signé électroniquement le 04/10/2023 par
Thibaut SAGUET

Signed with universign

CAPEXIA Atlantique : 8 rue Alessandro Volta – Bâtiment F8 – 44470 Carquefou
Adresse de correspondance : CAPEXIA – La Fleuriaye – BP 90744 – 44481 Carquefou cedex
Tél. : +33 2 28 01 15 66 – Fax : + 33 2 51 13 99 92 – Email : capexia@capexia.fr – Site : www.capexia.fr

SAS au capital de 264 000 euros – RCS Nantes B 380 831 537 – N° TVA : FR 08 380 831 537
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	446 131	214 913	231 218	289 979
Fonds commercial	776	776		
Autres immobilisations incorporelles	151 862	149 000	2 862	2 862
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	210 255	116 940	93 314	125 683
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 080		30 080	30 080
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**839 103**	**481 629**	**357 474**	**448 603**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	12 230 792		12 230 792	5 272 858
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	844 189		844 189	17 169 869
Fournisseurs débiteurs	68 617		68 617	128 302
Personnel	2 599		2 599	523
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	145 981		145 981	2 332 064
Autres créances	4 800 425		4 800 425	7 794 412
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	908 283		908 283	3 554 565
Charges constatées d'avance	5 428		5 428	6 571
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**19 006 315**		**19 006 315**	**36 259 164**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**19 845 418**	**481 629**	**19 363 789**	**36 707 767**

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	506 331	506 331
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	101 624	101 624
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	50 633	23 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 323 176	3 508 558
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**-1 551 972**	**842 252**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 429 793**	**4 981 765**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		14 979
Emprunts	*3 823 109*	*4 724 612*
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 823 109	4 724 612
Emprunts et dettes financières diverses	273 013	134 788
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	157 948	2 307 335
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		11 846 804
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 884 165	8 313 669
Personnel	*165 279*	*220 032*
Organismes sociaux	*138 038*	*127 285*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*1 899 788*	*3 977 944*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*10 835*	*57 332*
Dettes fiscales et sociales	2 213 940	4 382 593
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 908	1 224
Produits constatés d'avance	4 578 915	
TOTAL DETTES	**15 933 996**	**31 726 003**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**19 363 789**	**36 707 767**

CAPEXIA

Christophe PUIG
Patrice LE ROUX

SAS ABOKINE

2 avenue des Jades
44300 NANTES

Rapport Comptable au 31/12/2022

Signé électroniquement le 04/10/2023 par
Thibaut SAGUET

Signed with universign

CAPEXIA Atlantique : 8 rue Alessandro Volta – Bâtiment F8 – 44470 Carquefou
Adresse de correspondance : CAPEXIA – La Fleuriaye – BP 90744 – 44481 Carquefou cedex
Tél. : +33 2 28 01 15 66 – Fax : + 33 2 51 13 99 92 – Email : capexia@capexia.fr – Site : www.capexia.fr

SAS au capital de 264 000 euros – RCS Nantes B 380 831 537 – N° TVA : FR 08 380 831 537
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire

Comptes annuels

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Production vendue (services)	15 684 253	40 303 823	-24 619 570	-61,08
Chiffre d'affaires net	**15 684 253**	**40 303 823**	**-24 619 570**	**-61,08**
Production stockée	6 957 934	-405 187	7 363 121	NS
Subventions d'exploitation	7 402	19 055	-11 654	-61,16
Autres produits	7 195	4 613	2 582	55,97
Total produits d'exploitation	**22 656 784**	**39 922 304**	**-17 265 520**	**-43,25**
Charges d'exploitation				
Autres achats & charges externes	20 681 137	36 026 436	-15 345 299	-42,59
Impôts, taxes et vers. assim.	84 612	100 736	-16 124	-16,01
Salaires et Traitements	1 650 883	1 509 428	141 455	9,37
Charges sociales	651 583	656 401	-4 818	-0,73
Amortissements et provisions	107 916	111 810	-3 894	-3,48
Autres charges	29	209	-181	-86,36
Total charges d'exploitation	**23 176 160**	**38 405 021**	**-15 228 861**	**-39,65**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-519 376**	**1 517 283**	**-2 036 659**	**-134,23**
Produits financiers		**35 043**	**-35 043**	**-100,00**
Charges financières	**833 705**	**340 911**	**492 794**	**144,55**
RESULTAT FINANCIER	**-833 705**	**-305 868**	**-527 837**	**172,57**
RESULTAT COURANT AVANT IMP	**-1 353 081**	**1 211 416**	**-2 564 497**	**-211,69**
Produits exceptionnels	**184**		**184**	
Charges exceptionnelles	**200 809**	**732**	**200 077**	**NS**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-200 625**	**-732**	**-199 893**	**NS**
Participation des salariés aux résultats	-1 734	42 761	-44 495	-104,05
Impôts sur les bénéfices		325 671	-325 671	-100,00
BENEFICE OU PERTE	**-1 551 972**	**842 252**	**-2 394 224**	**-284,26**

CAPEXIA

Christophe PUIG
Patrice LE ROUX

SAS ABOKINE

2 avenue des Jades
44300 NANTES

Rapport Comptable au 31/12/2022

Signé électroniquement le 04/10/2023 par
Thibaut SAGUET

Signed with universign

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABOKINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 19 363 789 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 551 972 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Engagement hors bilan concernant le stock AET : 4 579 K€

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	776			776
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	592 918	5 075		597 993
Immobilisations incorporelles	**593 693**	**5 075**		**598 768**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	30 026	7 356		37 382
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	171 627	4 358	3 112	172 873
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**201 653**	**11 714**	**3 112**	**210 255**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 080			30 080
Immobilisations financières	**30 080**			**30 080**
ACTIF IMMOBILISE	**825 426**	**16 789**	**3 112**	**839 103**

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	776
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**776**

Dépréciation du fonds commercial : 776 EURO

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	147 077	63 834		210 913
Immobilisations incorporelles	**147 077**	**63 834**		**210 913**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 699	4 513		10 213
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 271	39 569	3 112	106 728
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**75 970**	**44 082**	**3 112**	**116 940**
ACTIF IMMOBILISE	**223 047**	**107 916**	**3 112**	**327 853**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 897 320 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 080		30 080
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	844 189	844 189	
Autres	5 017 623	5 017 623	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 428	5 428	
Total	**5 897 320**	**5 867 240**	**30 080**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	4 140
Fournisseurs - RRR à obtenir	27 974
Total	**32 114**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	153 776			153 776
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	**153 776**			**153 776**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 506 331,00 EURO décomposé en 506 331 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	842 252
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**842 252**
Affectations aux réserves	842 252
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**842 252**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	506 331				506 331
Primes d'émission	101 624				101 624
Réserve légale	23 000	27 633	27 633		50 633
Réserves générales	3 508 558	814 619	814 619		4 323 176
Résultat de l'exercice	842 252	-842 252	-1 551 972	842 252	-1 551 972
Total Capitaux Propres	**4 981 765**		**-709 720**	**842 252**	**3 429 793**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 933 996 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 823 109	1 244 355	2 578 755	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	273 013	273 013		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 884 165	4 884 165		
Dettes fiscales et sociales	2 213 940	2 213 940		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	160 855	160 855		
Produits constatés d'avance	4 578 915	4 578 915		
Total	**15 933 996**	**13 355 242**	**2 578 755**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	901 502
(**) Dont envers les associés	157 948

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	565 250
Fournisseurs - FNP CEE	3 541 785
int.courus s/aut.emprunts	273 013
Dettes provis. pr congés à payer	93 007
Personnel - autres charges à payer	72 071
Charges sociales s/congés à payer	34 713
Charges sociales - charges à payer	20 542
Etat Charges à payer	2 944
Total	**4 603 325**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	5 428		
Total	**5 428**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	4 578 915		
Total	**4 578 915**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	15 492 618		15 492 618
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	191 635		191 635
TOTAL	**15 684 253**		**15 684 253**

Les certificats d'économie d'énergie sont constatés de la façon suivante :

• Certificats réputés « complet » mais non déposés au Pôle national des certificats d'économies d'énergie : Constatation du coût de revient des CEE (incluant coûts indirects) via la comptabilisation d'un « encours de production » (sans marge)

• Certificats déposés, et validés ou non par Pôle national des certificats d'économies d'énergie:
-Constatation en chiffre d'affaires si le volume est couvert par un contrat de vente existant au 31 décembre N, sous la forme d'une facture en cas de contrat de vente avec préfinancement ou via la comptabilisation d'une «Facture à Etablir »
-Constatation du coût de revient des CEE (incluant coûts indirects) via la comptabilisation d'un « encours de production » (sans marge) pour les volumes non couvert par un contrat de vente au 31 décembre 31.12.2022

L'en-cours de production est de 12 231K€ au 31/12/2022

Un produit constaté d'avance a été comptabilisé au 31/12/2022 pour 4 579 K€. Il correspond à un stock mis en gage avec dépossession. Le PCA vient annuler le chiffre d'affaires lié à la facturation de cette opération établie au nom de la société AET. Le stock a été maintenu dans les comptes 2022 pour un montant de 5.777K€ constaté en En-cours de production.
le gage est rémunéré à 10% annuel, avec une date limite de retour au 31/12/2023.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 22 500 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	191 610	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 198	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		133
Produits des cessions d'éléments d'actif		50
TOTAL	**200 809**	**184**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	-1 353 081		-1 353 081
+ Résultat exceptionnel	-200 625		-200 625
- Participations des salariés	-1 734		-1 734
Résultat comptable	**-1 551 972**		**-1 551 972**

(*) comporte les crédits d'impôt
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce prêt Crédit Mutuel 75 K€	*75 000*
Nantissement du fonds de commerce prêt Société Générale 225 K€	*225 000*
Nantissement du fonds de commerce prêt Société Générale 75 K€	*75 000*
Nantissement du fonds de commerce prêt Crédit Mutuel 225 K€	*225 000*
Autres engagements donnés	600 000
Total	**600 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 36 502 €

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Autres informations

Société consolidante

La société fait partie d'un groupe dont la société consolidante est ONYX CAPITAL - RCS PARIS 532 745 676

ABOKINE
Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 506 331 euros
Siège social : 2 avenue des Jades,
44200 NANTES
749 843 090 RCS NANTES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 4 OCTOBRE 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

L'an deux mille vingt-trois,
le quatre octobre, à dix-neuf heures,
la Société **MAXIMAC**, Société par actions simplifiée au capital de 1 710 000 euros, ayant son siège social 2 AV DES JADES, 44300 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 841 588 098 RCS NANTES,

Associée unique de la Société **ABOKINE**, régulièrement invitée à statuer sur convocation verbale et sans délai faite par la Présidente comme le permet l'article 19.4.2 des statuts.

Étant précisé que la Société **VAL AUDIT** et la Société **EXPERTISE FINANCE CONSEIL**, Commissaires aux Comptes titulaires de la Société ont été régulièrement informés des décisions devant être prises,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la Société **MAXIMAC**, Associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.
Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition des Commissaires aux Comptes dans le délai convenu.
La Société MAXIMAC, Associée unique, a pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.

Il est précisé que, par requête en date du 26 juin 2023, déposée le 28 juin 2023, la Société ABOKINE a demandé au Président du Tribunal de Commerce de Nanterre la prorogation du délai d'approbation des comptes afin de permettre à la procédure de conciliation en matière de prévention des difficultés et aux négociations portant sur la cession des titres de la Société ENALIA CAPITAL d'aboutir. Une ordonnance du Président du Tribunal de Commerce en date du 29 juin 2023, déposée le 30 juin 2023, proroge ce délai jusqu'au 31 octobre 2023.

II - A ensuite examiné les décisions suivantes :

- Examen du rapport de gestion de la Présidente et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

III - A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DÉCISION

(Examen du rapport de gestion de la Présidente, du rapport des Commissaires aux comptes, approbation des comptes et approbation des charges non déductibles fiscalement)

L'Associée unique, sur la base du rapport de gestion et après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 11 403 € et qui, compte tenu du résultat fiscal déficitaire, ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

DEUXIEME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -1 551 972,19 € de la manière suivante :

- Une perte de :	-1 551 972,19 €
- Imputée à due concurrence sur le compte « Autres réserves »	
d'un montant antérieur de	4 323 176,40 €
qui ressort à	2 771 204,21 €

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cependant, il est rappelé que, postérieurement à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'Associée unique a décidé, le 24 juillet 2020, de distribuer la somme brute de 600 000 €, soit 5,57 € par titre, prélevée sur le compte « Autres réserves ».

Il est précisé que ces dividendes, distribués à l'Associée unique personne morale, ne sont pas éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

TROISIEME DÉCISION

(Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, les opérations ou conventions visées audit article, conclues ou intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'Associée unique au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ou au cours d'exercices antérieurs mais dont les effets se sont poursuivis durant l'exercice, sont portées au registre des décisions de l'Associée unique, en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DÉCISION

(Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités)

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée unique
SAS MAXIMAC
Représentée par la SAS ENALIA CAPITAL
Représentée par la SAS ONYX CAPITAL
M. Thibaut SAGUET

EFC EXPERTISE FINANCE CONSEIL
Commissaire aux Comptes
3, rue Olympe de Gouges
44200 NANTES

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VAL AUDIT
Commissaire aux comptes
122, rue Lauriston
75116 PARIS

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ABOKINE

Société par actions simplifiée au capital de 506 331 Euros

Siège Social : 2, avenue des Jades
44300 NANTES.

R.C.S. NANTES 749 843 090

RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ABOKINE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'associé,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABOKINE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

La société **ABOKINE** a demandé et obtenu auprès du Tribunal de Commerce la prorogation de la date de tenue de son assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice, au plus tard le 30 octobre, dans l'attente de l'homologation d'un protocole de conciliation du groupe **ENALIA CAPITAL** dont elle est sous-filiale dans le cadre d'une restructuration. Cet accord étant de nature à assurer la pérennité de l'activité, a été homologué par le Tribunal de Commerce de Paris le 3 octobre 2023.
Notre rapport est émis en date du 4 octobre 2023.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période allant du début de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 - RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes et Paris, le 4 octobre 2023.

EFC EXPERTISE FINANCE CONSEIL
B. CRISTALLINI – Mandataire Social
Commissaire aux comptes.

VAL AUDIT
B. BLIAH - Mandataire Social
Commissaire aux comptes.

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	446 131	214 913	231 218	289 979
Fonds commercial	776	776		
Autres immobilisations incorporelles	151 862	149 000	2 862	2 862
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	210 255	116 940	93 314	125 683
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 080		30 080	30 080
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**839 103**	**481 629**	**357 474**	**448 603**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	12 230 792		12 230 792	5 272 858
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	844 189		844 189	17 169 869
Fournisseurs débiteurs	68 617		68 617	128 302
Personnel	2 599		2 599	523
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	145 981		145 981	2 332 064
Autres créances	4 800 425		4 800 425	7 794 412
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	908 283		908 283	3 554 565
Charges constatées d'avance	5 428		5 428	6 571
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**19 006 315**		**19 006 315**	**36 259 164**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**19 845 418**	**481 629**	**19 363 789**	**36 707 767**

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	506 331	506 331
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	101 624	101 624
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	50 633	23 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 323 176	3 508 558
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**-1 551 972**	**842 252**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 429 793**	**4 981 765**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		14 979
Emprunts	*3 823 109*	*4 724 612*
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 823 109	4 724 612
Emprunts et dettes financières diverses	273 013	134 788
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	157 948	2 307 335
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		11 846 804
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 884 165	8 313 669
Personnel	*165 279*	*220 032*
Organismes sociaux	*138 038*	*127 285*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*1 899 788*	*3 977 944*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*10 835*	*57 332*
Dettes fiscales et sociales	2 213 940	4 382 593
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 908	1 224
Produits constatés d'avance	4 578 915	
TOTAL DETTES	**15 933 996**	**31 726 003**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**19 363 789**	**36 707 767**

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Production vendue (services)	15 684 253	40 303 823	-24 619 570	-61,08
Chiffre d'affaires net	**15 684 253**	**40 303 823**	**-24 619 570**	**-61,08**
Production stockée	6 957 934	-405 187	7 363 121	NS
Subventions d'exploitation	7 402	19 055	-11 654	-61,16
Autres produits	7 195	4 613	2 582	55,97
Total produits d'exploitation	**22 656 784**	**39 922 304**	**-17 265 520**	**-43,25**
Charges d'exploitation				
Autres achats & charges externes	20 681 137	36 026 436	-15 345 299	-42,59
Impôts, taxes et vers. assim.	84 612	100 736	-16 124	-16,01
Salaires et Traitements	1 650 883	1 509 428	141 455	9,37
Charges sociales	651 583	656 401	-4 818	-0,73
Amortissements et provisions	107 916	111 810	-3 894	-3,48
Autres charges	29	209	-181	-86,36
Total charges d'exploitation	**23 176 160**	**38 405 021**	**-15 228 861**	**-39,65**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-519 376**	**1 517 283**	**-2 036 659**	**-134,23**
Produits financiers		**35 043**	**-35 043**	**-100,00**
Charges financières	**833 705**	**340 911**	**492 794**	**144,55**
RESULTAT FINANCIER	**-833 705**	**-305 868**	**-527 837**	**172,57**
RESULTAT COURANT AVANT IMP	**-1 353 081**	**1 211 416**	**-2 564 497**	**-211,69**
Produits exceptionnels	**184**		**184**	
Charges exceptionnelles	**200 809**	**732**	**200 077**	**NS**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-200 625**	**-732**	**-199 893**	**NS**
Participation des salariés aux résultats	-1 734	42 761	-44 495	-104,05
Impôts sur les bénéfices		325 671	-325 671	-100,00
BENEFICE OU PERTE	**-1 551 972**	**842 252**	**-2 394 224**	**-284,26**

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABOKINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 19 363 789 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 551 972 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Engagement hors bilan concernant le stock AET : 4 579 K€

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	776			776
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	592 918	5 075		597 993
Immobilisations incorporelles	**593 693**	**5 075**		**598 768**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	30 026	7 356		37 382
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	171 627	4 358	3 112	172 873
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**201 653**	**11 714**	**3 112**	**210 255**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 080			30 080
Immobilisations financières	**30 080**			**30 080**
ACTIF IMMOBILISE	**825 426**	**16 789**	**3 112**	**839 103**

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	776
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**776**

Dépréciation du fonds commercial : 776 EURO

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	147 077	63 834		210 913
Immobilisations incorporelles	**147 077**	**63 834**		**210 913**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 699	4 513		10 213
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 271	39 569	3 112	106 728
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**75 970**	**44 082**	**3 112**	**116 940**
ACTIF IMMOBILISE	**223 047**	**107 916**	**3 112**	**327 853**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 897 320 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 080		30 080
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	844 189	844 189	
Autres	5 017 623	5 017 623	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 428	5 428	
Total	**5 897 320**	**5 867 240**	**30 080**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	4 140
Fournisseurs - RRR à obtenir	27 974
Total	**32 114**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	153 776			153 776
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	**153 776**			**153 776**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 506 331,00 EURO décomposé en 506 331 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	842 252
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**842 252**
Affectations aux réserves	842 252
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**842 252**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	506 331				506 331
Primes d'émission	101 624				101 624
Réserve légale	23 000	27 633	27 633		50 633
Réserves générales	3 508 558	814 619	814 619		4 323 176
Résultat de l'exercice	842 252	-842 252	-1 551 972	842 252	-1 551 972
Total Capitaux Propres	**4 981 765**		**-709 720**	**842 252**	**3 429 793**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 933 996 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 823 109	1 244 355	2 578 755	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	273 013	273 013		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 884 165	4 884 165		
Dettes fiscales et sociales	2 213 940	2 213 940		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	160 855	160 855		
Produits constatés d'avance	4 578 915	4 578 915		
Total	**15 933 996**	**13 355 242**	**2 578 755**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	901 502			
(**) Dont envers les associés	157 948			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	565 250
Fournisseurs - FNP CEE	3 541 785
int.courus s/aut.emprunts	273 013
Dettes provis. pr congés à payer	93 007
Personnel - autres charges à payer	72 071
Charges sociales s/congés à payer	34 713
Charges sociales - charges à payer	20 542
Etat Charges à payer	2 944
Total	**4 603 325**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	5 428		
Total	**5 428**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	4 578 915		
Total	**4 578 915**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	15 492 618		15 492 618
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	191 635		191 635
TOTAL	**15 684 253**		**15 684 253**

Les certificats d'économie d'énergie sont constatés de la façon suivante :

• Certificats réputés « complet » mais non déposés au Pôle national des certificats d'économies d'énergie : Constatation du coût de revient des CEE (incluant coûts indirects) via la comptabilisation d'un « encours de production » (sans marge)

• Certificats déposés, et validés ou non par Pôle national des certificats d'économies d'énergie:
-Constatation en chiffre d'affaires si le volume est couvert par un contrat de vente existant au 31 décembre N, sous la forme d'une facture en cas de contrat de vente avec préfinancement ou via la comptabilisation d'une «Facture à Etablir »
-Constatation du coût de revient des CEE (incluant coûts indirects) via la comptabilisation d'un « encours de production » (sans marge) pour les volumes non couvert par un contrat de vente au 31 décembre 31.12.2022

L'en-cours de production est de 12 231K€ au 31/12/2022

Un produit constaté d'avance a été comptabilisé au 31/12/2022 pour 4 579 K€. Il correspond à un stock mis en gage avec dépossession. Le PCA vient annuler le chiffre d'affaires lié à la facturation de cette opération établie au nom de la société AET. Le stock a été maintenu dans les comptes 2022 pour un montant de 5.777K€ constaté en En-cours de production.
le gage est rémunéré à 10% annuel, avec une date limite de retour au 31/12/2023.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 22 500 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	191 610	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 198	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		133
Produits des cessions d'éléments d'actif		50
TOTAL	**200 809**	**184**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	-1 353 081		-1 353 081
+ Résultat exceptionnel	-200 625		-200 625
- Participations des salariés	-1 734		-1 734
Résultat comptable	**-1 551 972**		**-1 551 972**

(*) comporte les crédits d'impôt
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce prêt Crédit Mutuel 225K€	*18 692*
Nantissement du fonds de commerce prêt Société Générale 225 K€	*19 818*
Nantissement du fonds de commerce prêt Crédit Mutuel 150K€	*28 820*
Autres engagements donnés	67 329
Total	**67 329**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 36 502 €

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Autres informations

Société consolidante

La société fait partie d'un groupe dont la société consolidante est ONYX CAPITAL - RCS PARIS 532 745 676